

ATL - Plan action 2013-2014

Objectifs prioritaires annuels de la CCA :

Indiquez ici les objectifs prioritaires que la CCA définit en début d'année académique afin de mettre en œuvre et de développer le programme CLE tant qualitativement que quantitativement.

1	Maintien et amélioration de l'offre existante sur le territoire de la Commune
2	Améliorer l'information concernant l'accueil des enfants sur le territoire de la Commune et en optimiser sa diffusion
3	Etendre la collaboration entre opérateurs et dépasser la limite de la Commune
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
...	

Commentaire libre

Espace permettant à la CCA d'explicitier le rapport entre les objectifs prioritaires annuels qu'elle s'est fixée et le programme CLE de la commune.

Plan d'action annuel de la coordination :

N°	Actions concrètes à réaliser	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser ici reprendre numéro de l'objectif prioritaire (cf. ci-dessus).	Commentaires libres
1	Organisation et secrétariat de la CCA	Coordination	Coordination et partenariat entre opérateurs	3	action de base à chaque plan d'action
2	Aide et développement de projets d'accueil	actes formels et coordination	potentiel d'accueil, couverture géographique, partenariats	1 & 3	à développer à chaque plan d'action
3	Animer la réunion mensuelle de l'accueil extrascolaire de la Commune	qualité et coordination	coordination	1	action récurrente et au combien importante pour le contact avec les acteurs de terrain
4	Mise à jour du folder ATL en temps réel pour correspondre à la réalité	Accompagnement du développement de la qualité	Qualité des services	2 & 3	action récurrente et importante pour une bonne diffusion de l'offre

5	Actualisation des informations du site internet et création d'une newsletter (papier - électronique)	Accompagnement du développement de la qualité	Qualité des services	2 & 3	comme pour le folder, il s'agit de correspondre à la réalité par des informations adéquates et efficaces
6	Collaboration avec l'équipe de Fauvillers et communes limitrophes. Ouvrir cette formation aux accueillantes autonomes.	Mise en œuvre de la coordination	Formation du personnel		Ces collaborations pourront rentrer dans le cadre de la formation 3 continue
7	Pistes à développer suite à la réflexion sur le temps de l'accueil	Accompagnement du développement de la qualité	Plages horaire		Trouver des pistes pour améliorer la qualité de vie aussi bien des 1 enfants que des parents
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28	<i>Ce Plan d'action a été approuvé en CCA ce mardi 18 juin 2013 et a été soumis au Conseil communal du 28 juin 2013 pour information</i>				
29					
30					
...					